

L'affaire Théo aurait-elle des liens avec la Françafrique ?



A travers l'alibi symbolique de Théo, les Zones Urbaines Sensibles et leurs trafics, fléaux de nos villes et banlieues postcoloniales, périls de nos principes démocratiques constamment proclamés, ne prospèrent -elles pas sous le couvert de la raison d'Etat et du Président qui l'incarne ?

Affaire Théo : Un Françafrica-gate? La « Raison d'Etat » qui prévaut sur l'Etat de Droit ordinaire et préside aux intérêts supérieurs de la Françafrique protège-t-elle les 1500 « Zones de non-droit » françaises, au nom de la réciprocité des intérêts bien compris entre la Métropole et ses anciennes colonies ? Théo, la nouvelle mascotte, symbolique à plus d'un titre, alibi des dernières flambées de violences dans les quartiers urbains et périphériques de l'Hexagone, serait le neveu de Thomas Luhaka Lozenjoha (voir les liens ci-dessous), député congolais, Président de l'Assemblée Nationale du Congo-Kinshasa,

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique

e_du_Congo#Religion

vice-Premier Ministre de ce pays, (dictature parmi les plus pauvres et corrompues du monde, où 87% des « sujets » vivent sous le seuil de pauvreté). Cette personnalité gouvernementale congolaise exerce actuellement la fonction de Ministre des P et T et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le frère de Théo, Mickaël Luhaka, fondateur de l'association actuellement sous investigation policière française par le SDPJ 93, pour « détournement de fonds publics », serait le fils de ce personnage ! Et alors ?

Questions ? 1 – Est-ce par pure compassion ou couvert de sa casquette de défenseur des « intérêts supérieurs » de la Françafrique, au nom de la Raison d'Etat (système abondamment décrit par F-X Vershave, dans « Noir Chirac », ou « Au mépris des peuples, le néocolonialisme franco-africain », entre autres) que M. François Hollande s'est déplacé au chevet du belliqueux blessé ?

2 – Ne serait-ce pas aussi au nom de cette même Raison d'Etat qui alors risquerait de venir écarter le « Droit ordinaire » et innocenter de facto les séditions permanentes fomentées contre nos institutions et services publics français (écoles, hôpitaux, transports, pompiers, police etc.), les fraudes, trafics et contrebandes en tous genres, « bien connus de tous » (sic) drogues, cigarettes, prostitution, contrefaçons de produits de marques, de médicaments, de faux papiers, d'armes, de théories islamistes, subversives et criminelles, dévoyées et promues par les financiers du wahhabisme, qui sévissent dans les « Zones Urbaines dites Sensibles » des villes et banlieues hexagonales, la plupart du temps banalisées et impunies, juteuses activités informelles pourtant, au sujet desquelles beaucoup de citoyens de base se demandent où passent les dividendes ?

3 – Par cet usage discrétionnaire de la Raison d'Etat, les Institutions de Police et de Justice sont-elles conscientes de cette dépossession systématique de leurs prérogatives de faire

respecter les règles de la paix civile dans l'Egalité et la Fraternité et de l'anarchie qu'elles provoquent ? Quand des policiers interviennent dans les troubles notoires perturbant nos quartiers, il n'est pas rare de les entendre dire : « Cela ne dépend plus de nous ! Voyez plus haut ? ou « Comment vous êtes Français et vous habitez encore ce quartier ? Si vous voulez la paix, un conseil : Déménagez ! »

4 – Les courageux citoyens qui, à force de patiente ténacité et d'à-propos, sont parvenus à faire condamner par la Justice actuelle la Ville de Paris et l'Etat, dans l'Est du XVIIIème arrondissement pour rupture d'égalité due aux troubles à l'ordre public, aux trafics permanents depuis 20 ans dans les rues Dejean, Poulet et les alentours du quartier de Château Rouge ; condamnation aussi pour illégalité du projet municipal frauduleux de construction de mosquée, déguisée en Centre culturel, intitulé « Institut des cultures d'Islam », I.C.I., ne risquent-ils pas de devoir attendre longtemps encore pour que ces décisions de Justice deviennent exécutoires ?

Surtout si désormais ce sont « les intérêts supérieurs bien compris » des oligarchies françafricaines complices qui, désormais gouvernent la France, sur le territoire national lui-même, régissent « la paix civile » par la violence, l'injustice et la corruption, sous couvert des intérêts supérieurs de la Françafrique, sous la tutelle française de la Raison d'Etat ?

Eric Alban

<http://www.sangoyacongo.com/2017/02/escroquerie-mickael-luhaka-fils-dun.html>

<http://www.wendy-leblog.com/2017/02/theo-son-oncle-est-ministre-au-congo.html>

<http://corto74.blogspot.fr/2017/02/theo-vise-par-une-enquete-de-police.html>